

« **E**NTREPRISE • **E**XPERT-COMPTABLE • **C**GA »
le trio gagnant...

Les conseils de l'expert-comptable sont précieux et très appréciés des TPE.

A ce titre, nous vous rappelons que **vos clients ont doublement intérêt à adhérer à un Centre de Gestion Agréé (CGA) : Moins d'impôts et plus de sécurité !**

Quels que soient leur forme juridique et leur mode d'imposition, IR, *mais aussi IS*, vous avez jusqu'au

→ **31 mai 2014***

**pour les exercices qui clôturent au 31 décembre*

pour leur conseiller d'adhérer à un

→ **Centre de Gestion Agréé membre de la FCGA**

Afin de leur faire profiter des multiples avantages et services qu'offre cette adhésion, et en optimisant tous les avantages fiscaux dès 2014.

Vous trouverez en annexe toutes les raisons de faire adhérer vos clients à un CGA.

Même les sociétés à l'IS y ont intérêt... !

GESTION ASSISTANCE, membre de la FCGA reste à votre entière disposition pour poursuivre et renforcer sa collaboration au service du développement pérenne de vos entreprises clientes.



400 000 petites entreprises font déjà confiance...

Fédération des Centres de Gestion Agréés
2 rue Meissonier 75017 Paris
T. 01 42 67 80 62 – F. 01 43 80 78 04



...aux 114 Centres de Gestion Agréés adhérents à la FCGA